

# La Gazette de Québec.

No. 4384.]

MARDI, 18 SEPTEMBRE, 1832.

[Tome 69.]

## ANGLETERRE.

**CHAMBRE DES LORDS.—Séance du 18 juillet.**  
Le marquis de Londonderry conformément à l'annonce qu'il en a faite dans une précédente séance, se lève pour adresser certaines questions au premier ministre, relativement à l'élévation du prince Othon au trône de la Grèce. Je commence par prévenir la chambre, dit le noble marquis, que ma motion s'appuie sur quelque chose de plus que des bruits de journaux. Il a été reconnu officiellement dans la chambre des communes que l'Angleterre, la France et la Prusse avaient conclu un traité en vertu duquel le prince Othon de Bavière, avait été choisi pour roi de la Grèce, les parties contractantes lui garantissant en même temps un emprunt de 20 millions de florins, moyennant quoi le jeune prince s'engageait à aller prendre possession de son trône à la tête de 3 000 Bavarois.

Maintenant, il est important de savoir si l'Autriche a approuvé ce traité, et pourquoi elle n'y a pas adhéré. Mais, ce qui est bien important pour ce pays, c'est de connaître que l'Autriche pourra résister par lui d'arrangements, qui ont ajouté aux charges publiques une somme d'environ un million de livres sterling destinée à payer un emprunt étranger. Je suis prêt à convenir que la pacification de la Grèce est une chose désirable, mais j'en suis encore à apprendre comment l'Angleterre, peut s'engager vis-à-vis une monarchie étrangère, sans que les habitants eux-mêmes aient été consultés pour savoir si les arrangements proposés leur conviennent, et s'ils leur paraissent propres à amener la pacification désirée. J'ai toujours partagé l'opinion de ceux qui étaient opposés à toute intervention de notre part dans les affaires de la Grèce, et qui pensaient que les choses n'en iraient que mieux, si nous nous occupions de nos propres affaires sans nous mêler de celles des autres peuples.

Cependant j'avoue que l'état de la Grèce était devenu si déplorable, que j'ai fini par ne pas être surpris que les grandes puissances éprouvassent le désir de mettre un terme à l'anarchie et aux scènes de carnage dont elle était partout le théâtre. Aussi je ne viens pas blâmer ceux qui ont fait des efforts pour pacifier ce malheureux pays, bien qu'ils n'aient pas réussi.

La question est maintenant de savoir quelle est en ce moment la situation intérieure de la Grèce. Il serait assez difficile d'y répondre d'une manière positive, vu la persévérance systématique du ministère à nous laisser étrangers à tous les renseignements qu'il a dû recueillir sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, j'ai lieu de penser que cette situation est loin d'être semblable à ce qu'elle était il y a trois ou quatre ans, lorsque les puissances alliées crurent devoir intervenir. Ainsi, le même prétexte n'existe plus, pour mettre un nouvel emprunt à la charge d'un pays. Dieu sait s'il n'avait déjà pas assez de l'emprunt russe-hollandais, et s'il a dû être satisfait de ce surcroît de fardeau.

Je doute fort qu'il trouve une compensation suffisante dans cette manière du noble comte Grey de fabriquer des rois. En effet, on n'a pas oublié que le premier ministre a déjà mis notre pays en commotion afin de créer un roi de Belgique, auquel je ne voudrais pas garantir 6 mois de royauté, non content de cela, S. S. veut maintenant nous embarrasser encore d'un roi de Grèce dont la stabilité sur le trône est à peu près aussi assurée !

Je serais curieux au effet de savoir sur quels motifs le noble comte pourrait se fonder pour compter sur la durée de cette nouvelle monarchie grecque, et lui garantir en conséquence un emprunt ? Assurément le fait que l'Autriche n'a pas concouru à l'arrangement en question n'est pas propre à en faire présager la durée. Et pourquoi cette puissance a-t-elle été dédaigneusement laissée de côté, si ce n'est pour faire honneur à cette belle alliance avec la France, à laquelle le noble comte a sacrifié nos plus anciens alliés, la Turquie, le Portugal et la Hollande ? En vérité, on dirait que la politique étrangère du premier ministre, ne tend qu'à détruire tout ce que ses prédécesseurs ont fait dans la vue seule de servir les principes révolutionnaires de la France.

Le "rattor" cite un passage d'un discours prononcé par lord Grey, peu de temps après l'élévation de Louis-Philippe au trône de France, afin de montrer que le noble comte approuvait hautement tous les actes qui avaient amené cet événement, et qu'il en augurait les résultats les plus heureux pour la cause de la liberté.

Le comte Grey : Mon intention n'est pas de voir le noble marquis dans sa singulière digression géographique, laquelle a commencé par la Turquie et a abouti assez inopinément à l'Irlande. Je ne m'occuperai que de l'objet spécial de ma motion, c'est-à-dire la Grèce.

Je me permettrais seulement d'observer que le noble marquis s'est étrangement mépris ou feint de se méprendre sur un point important, lequel domine tout son discours, c'est-à-dire que la politique étrangère du ministère actuel serait de sa création, tandis qu'en réalité le dernier n'a fait en grande partie que de continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. Le noble marquis a en raison de dire que l'aspect de l'Europe était peu rassurant et couvert de sombres nuages lorsque nous arrivâmes au ministère ; mais il aurait dû ajouter que ce n'était pas nous qui avions créé cette situation. Il est vrai que l'orateur auquel je réponds a soutenu qu'il aurait mieux valu que nous eussions laissé l'Europe dans l'état où nous l'avons trouvée. Mais a-t-il donc oublié qu'à cette époque la révolution française était accomplie, et que la séparation de la Hollande d'avec la Belgique s'était opérée, ou du moins était fort avancée, qu'il était de toute impossibilité de réunir de nouveau les deux états.

On peut discuter si le gouvernement a bien ou mal agi relativement à ces diverses circonstances ; mais on ne saurait contester que tous ces faits n'existassent lors de notre entrée au pouvoir, et par conséquent il y aurait plus de l'injustice à nous les imputer.

Le noble marquis a fait allusion à un discours prononcé par moi à l'occasion de la dernière révolution française, et a parlé des prophéties qu'il renfermait. Je puis assurer que je n'avais nullement alors l'intention de jouer le rôle de prophète. J'ai exprimé mon opinion sur une importante révolution, et rien de plus. Cette opinion était-elle non bien fondée, ou convenait-elle à cette époque de la manifester, c'est ce que je ne chercherai pas à établir dans ce moment ; je me contenterai de déclarer que je n'ai exprimé alors aucun sentiment que je sois disposé à renier.

J'arrive à la Grèce, point auquel j'ai promis de m'attacher particulièrement dans ma réponse au noble marquis. Ce dernier m'a reproché un penchant à créer des rois : il me sera facile de répondre à cette attaque, car je n'ai fait que suivre l'exemple qui m'avait été laissé, et de faire ce qui avait été fait avant moi.

Le noble marquis nous a déclaré que dans le principe il était opposé à toute intervention de la part de ses pays dans les affaires de la Grèce, telle a été aussi d'abord mon opinion, et je ne l'ai point écartée dans le temps. Les puissances alliées crurent devoir intervenir. Le résultat fut la guerre avec la Turquie notre alliée, la destruction de sa flotte à Navarin, et la séparation de la Grèce d'avec la Turquie.

Cette intervention fut-elle ou non politique ? Encore une fois, c'est ce dont le ministère actuel n'a pas à s'occuper, car il n'y est entré pour rien, seulement il a été obligé d'accepter les circonstances telles qu'il les a trouvées, et de chercher à établir un gouvernement en Grèce afin de placer ce pays dans une situation telle qu'il put assurer sa tranquillité intérieure, et par suite la paix du monde civilisé.

C'est dans cette vue, je présume, que la précédente administration avait adhéré, de concert avec les autres puissances, à l'élévation du prince Léopold de Saxe-Cobourg sur le trône de la Grèce. Or, il est évident qu'une fois la nécessité de donner un roi à la Grèce admise, il fallait que le prince choisi dans les derniers temps reçût les mêmes secours pécuniaires qu'on était jadis convenus d'accorder au prince Léopold dans le cas où il aurait accepté, et que la Grande-Bretagne garantît le tiers de la somme laquelle se montait à 60 millions de francs.

Il me suffira maintenant d'assurer que toutes les sûretés possibles ont été prises pour empêcher la perte de l'argent avancé. Si la paix et la tranquillité sont rétablies en Grèce, les revenus de cette contrée sont plus que suffisants pour payer les intérêts de la dette et le fond d'amortissement destiné à la liquidation du capital.

On ne s'attend sans doute pas que j'entrerais ici dans de longs développements sur les considérations qui ont déterminé, dans l'esprit des puissances alliées, l'adoption de cette mesure. Une seule objection a été faite, et elle a été définitivement arrêtée. La minorité du prince Othon n'était pas une des moindres objections. La question était celle de savoir si tout en admettant que la conduite adoptée était entourée d'inconvénients, cependant l'adoption de cette mesure n'était pas utile et la plus convenable. Après avoir déclaré qu'il n'en dira pas, en ce moment, davantage, le comte Grey, défend le prince Léopold des imputations dont il a été l'objet inculpation imméritées.

Le duc de Wellington répète que le gouvernement s'était opposé autrefois au choix du prince Othon, pour des raisons qui existent encore aujourd'hui. La situation de l'Angleterre dans Méditerranée s'est singulièrement modifiée depuis. Quand je vois Alger entre les mains de la France, malgré des engagements formels, quand je vois ce qui s'est passé à Ancône, je dois croire que dans ces deux cas les intérêts de l'Angleterre ont été un peu négligés.

Lord Grey : Le duc de Wellington vient dire que les Français conservaient Alger malgré des engagements formels. J'avoue que je ne connais pas ces engagements.

Le duc de Wellington : Quand les Français ont pris Alger, ils ont contracté des engagements qu'il n'ont pas remplis. Ils ont peut-être été sage de ne pas en exiger l'exécution, mais ils existent.

Lord Aberdeen : Ces engagements existaient et le nouveau gouvernement français les a même renouvelés.

## NOUVELLES ETRANGERES.

**Paris, le 17 août.**— Les trois journées n'ont pas été sans quelque petite émeute ; plusieurs jeunes gens, attaqués par le pont d'Arcole pendant qu'ils chantaient la marseillaise en chœur, se défendirent contre les sergens de ville. On dit qu'il y eut quelques-uns de tués, mais qu'aucunes poursuites ne seront faites sur cette affaire.

Geoffroy, le jeune artiste qui avait été condamné à mort par un des conseils de guerre et dont le jugement avait été annulé par la cour de cassation, a été jugé le 31 juillet par la cour d'assises. Trouvé coupable sur un des chefs d'accusation, il a été condamné par la cour à dix ans de travaux forcés. Le jury témoigna une vive surprise d'une pareille sentence et déclara même qu'il n'aurait rendu son verdict que dans la persuasion qu'un délit ou crime politique ne pouvait encourir la même peine qu'un vol à main armée.

On écrit de Connaught, sur les derniers troubles qui ont eu lieu dans ce comté : "Le caractère des paysans Irlandais a beaucoup changé depuis plusieurs années, je ne prononcerais pas si c'est en bien ou en mal, je laisserai parler les faits. Dans les premiers jours de janvier, le lord Lieutenant offrit à quiconque aurait fait partie des 2 000 personnes présentes au massacre de ce mois, une récompense de 300 liv. st. pour informer la justice contre ceux qui en avaient été les auteurs ; personne ne voulut la gagner. Bien plus, sur les 200 000 personnes qui assistaient à l'assemblée tenue à Ballyhale, contre les dimes, le gouvernement n'en a pas pu trouver une qui voulut témoigner contre le colonel Butler et déclarer sous serment qu'il avait présidé la réunion.

Une lettre de Bruxelles annonce l'arrivée dans cette ville du roi Léopold, accompagné de ses frères et de ses neveux. Ils furent reçus, comme à Liège et à Namur, avec enthousiasme.

On assure que le roi dit aux officiers qui lui furent présentés à Liège : nous avons été patient, très patient, messieurs ; mais le temps des concessions est passé et je compte sur Dieu et sur nos bataillons, qui sont nombreux et vaillants, pour défendre la cause de la Belgique et ses droits.

Une lettre de Francfort du 26 juillet, annonce que le roi est dans les craintes les plus vives, et que l'alarme redouble au sujet des décrets de la Diète et surtout de celui qui prohibe la publication d'aucun écrit politique sans le consentement du gouvernement.

Le Hanovre est jusqu'ici le seul des états qui ait fait promulguer les fameuses résolutions. Ce fait a généralement créé une impression défavorable.

Le Wirttemberg, l'agitation est à son comble ; de tous côtés arrivent des protestations, des pétitions pour la convocation immédiate des chambres ; une adresse au roi va même jusqu'à lui demander une déclaration positive de ses intentions afin que ses sujets sachent s'il veut violer la Constitution en se soumettant aux décrets de la Diète.

Le principal corps d'armée de don Pedro, sous les ordres du comte Villa-Flor, avait traversé le Douro et était à Vonga le 19 juillet, lorsqu'on apprit que les troupes de don Miguel, fortes de 16 000 hommes, dont 1 500 de cavalerie, s'avançaient d'Oporto sur Oporto. Le comte de Villa-Flor, n'ayant pas de cavalerie, crut ne pas devoir hasarder une action et se retira sur Oporto, en repassant la rivière. A Vonga, le général migueliste apprit la retraite des troupes de don Pedro, et croyant qu'elles fuyaient devant lui, il détacha un corps de 5 000 hommes avec ordre de les poursuivre et de traverser le Douro, pour couvrir la route de Coimbra ; il s'avança sur Oporto avec le reste de ses forces, mais à Valengo il rencontra les troupes de don Pedro qui s'étaient mises en marche pour attaquer, et après un combat qui dura quelque temps, il fut entièrement défait.

Dependant le corps de 5 000 hommes, ayant essayé de traverser la rivière à Oporto, fut repoussé avec une perte considérable occasionnée par le feu des chaloupes canonnières qui défendaient le passage.

Le 24, les troupes de don Pedro se remirent en marche sur Coimbra, chassant devant elles les restes du corps de 5 000 hommes qui n'avaient pas pu se rallier.

**Nouvelles du Mexique.**— On nous a communiqué une lettre de la Vera-Cruz du 12 août, écrite par une personne qui, par sa position, est très à même de juger de l'état des partis. La crainte, si souvent manifestée dans cette lettre, que la guerre ne se prolonge, nous inspire d'autant plus de confiance que ce personnage est fortement intéressé à voir se réaliser immédiatement le triomphe de Santa-Anna. Nous traduisons quelques passages de cette lettre :

"Santa-Anna est à Orizaba avec 3 000 hommes ; et le général Facio (ancien secrétaire de la guerre) vient à sa rencontre avec des forces égales, ce qui prouve que le gouvernement peut résister encore six mois. Il est vrai que depuis que Santa-Anna a déclaré qu'il combattait pour la présidence du général Pedraza, les états de Zacatecas, Durango, Jalisco, Tabasco et Lonora se sont déclarés contre le gouvernement ; il est vrai aussi que le

général Montezuma marche sur San-Luis-Potosi avec beaucoup de troupes et qu'il a mis en déroute celles qu'on lui opposait. Mais pour détruire l'édifice aristocratique il faut des forces plus considérables et des attaques mieux combinées : les patriotes ne s'entendent pas. Je crois que si Pedraza se décidait à venir, il ferait cesser immédiatement la révolution."

"P. S.— La nouvelle arrive à l'instant que dix places dans les environs de Mexico viennent de se déclarer contre Bustamante. Malgré tant de nouvelles favorables, je crains la prolongation de la guerre."

"M. Zerecero part sur le brick *Bello-Indio* pour inviter le général Pedraza à se rendre au Mexique."

C'est pour la seconde fois que le général Pedraza reçoit cette invitation : le colonel Cassillo est parti, il y a peu de jours, sans avoir pu le déterminer à retourner au Mexique. On ne connaît pas exactement les motifs de ce refus : quelques personnes qui paraissent bien informées, prétendent que les droits du général Pedraza à la présidence devant expirer au 1er janvier 1833, ce général craint d'être joué par Santa-Anna, qui aurait eu l'avantage de se servir d'un nom populaire pour renverser Bustamante, sans avoir à redouter dans le général Pedraza un rival pour la présidence.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement le général Pedraza, mais nous connaissons son patriotisme ; et nous ne doutons pas que dans cette circonstance le général ne consulte avant tout l'intérêt de sa patrie.

## ETATS-UNIS.

**Hostilités Indiennes.**— On apprend de St. Louis, à la date du 28 août, qu'un engagement très meurtrier a eu lieu entre les Indiens Sioux et les deux tribus hostiles aux Etats-Unis, les Sacs et les Foxes. Ces derniers ont été entièrement défaits ; ils ont perdu 200 guerriers et laissé 40 prisonniers à leurs ennemis. Il ne s'est échappé de cette déroute qu'environ 70 guerriers. Parmi les prisonniers se trouve le prophète célèbre Na-o-Pope ; Black-Hawk, blessé au passage du Mississippi, par un coup de canon parti du bateau à vapeur, est, dit-on, mort trois jours après.

Il paraît que dans cette affaire, les Sioux n'étaient pas seuls ; les Menominees et les Winnebagoes s'étaient joints à eux. Cette dernière tribu, dit-on, avait conseillé aux Sacs de résister, mais à peine le combat fut-il engagé, qu'elle les abandonna et prit part au massacre qui s'ensuivit.

On vient de prendre, auprès du gouvernement, un brevet d'invention pour un nouveau système d'armes à feu, dont les effets surpassent l'imagination. Selon l'inventeur, un homme peut habile peu facilement, avec un fusil d'un nouveau genre, tirer de 50 à 60 coups à la minute. Un chasseur a le temps d'en tirer 6 à 8 s'il le faut ; sur le quadrupède le plus agile qu'il voit partir à une distance moyenne ; avec deux pistolets doubles on en tire, si on le veut, de 80 à 80 de suite, sans s'arrêter une seule seconde.

Une machine de guerre de forme tout à fait nouvelle, qui est traînée par un cheval et dessert par le cavalier, tire dans une minute 1 500 coups et lance 9 000 projectiles ; on peut lui faire lancer des petits boulets, mais en moins grande quantité.

Avec une autre machine de forme nouvelle aussi, on peut, de l'intérieur d'un appartement, tirer par les croisées dans la rue que l'on ne voit pas et d'où l'on n'est pas vu.

Toutes ces armes, excepté les pistolets, portent aussi loin qu'une pièce de quatre ; elles offrent moins de danger pour la personne qui s'en sert que les armes ordinaires. (*Journal américain.*)

## HAUT-CANADA.

**Kingston, (H. C.) 12 septembre.** Nous apprenons que S. Hagerman, écuyer, solliciteur général est nommé agent du clergé de l'église anglicane de la province du Haut-Canada, et qu'il se rendra en Angleterre dans le but de faire valoir leurs réclamations aussitôt que la session du parlement sera terminée.

## BAS-CANADA.

**Montréal, 15 septembre.** Un mandat, signé de Joseph Roy, écuyer, juge de paix, accusant le lieutenant colonel McIntosh et le capitaine Temple du meurtre des personnes qui ont succombées le 21 mai dernier, a été mis hier entre les mains du haut comtable pour être exécuté.

Le lieutenant colonel McIntosh, ainsi que le capitaine Temple ont comparus ce matin en conséquence d'un writ d'habes corpus devant M. le juge en chef et M. le juge Pyke. M. O'Sullivan pour la couronne, est chargé de la requête des prisonniers demandant à être élargis, et a donné son opinion que leur demande devait être accordée, vu que l'offense dont ils ont été accusés était la même que celle pour laquelle ils avaient été acquittés par un grand jury après une investigation suffisante et laborieuse ; après une pareille déclaration d'innocence, il considérait les démarches de la part du magistrat extrêmement mal-avisées. Les juges dirent qu'ils prendraient connaissance de l'affaire, et qu'ils donneraient leur opinion lundi matin, auquel temps il fut ordonné que le colonel McIntosh et le capitaine Temple comparurent en cour.

Des nouvelles qui viennent d'être reçues par la voie des canots de la compagnie de la Baie d'Hudson, nous informent que le coléra s'est déclaré au fort Coulonge, soixante-dix lieues au-dessus de l'embouchure de l'Otawa, avant le 29 juin. Cinq personnes avaient succombées. Elles étaient des habitants du lieu et de gens occupés à tirer des bois de construction. Les sauvages avaient immédiatement gagnés l'intérieur. On pense que la maladie y avait été transportée par des gens venant de Bytown pour couper du bois.

## COUR DU BANC ROY.

**Sentences Prononcées à l'Ajournement.**— Joseph Lachance, Peter Mooney, et Moise Courval, convaincus de petit larcin, trois mois de prison. Charles Gauthier et William Lane, même offense, quatre mois de prison. Michael Daly, même offense, six mois de prison. George Holt, même offense, un mois de prison. John Dumber et Joseph Lemaire, vol privé sur la personne, six mois de prison. William Feastington, Charles Harvey et Patrick Kelly grand larcin, huit mois de prison. Henry Wilson, même offense six mois de prison. J.B. Beauchamp et Antoine Fortier, pour avoir obtenu de l'argent sur de faux prétextes, le premier un mois de prison et le second deux mois, et chacun une amende de \$5.

## QUEBEC :

**MARDI, 18 SEPTEMBRE 1832.**

Les journaux de New-York de mercredi dernier sont sans nouvelles d'Europe plus récentes.

Le bruit apporté par un bâtiment arrivé d'Oporto aux Etats-Unis, que les armées de don Pedro et don Miguel avaient eu une sanglante bataille près de Lisbonne, est sans doute controuvé. Il a rapport à la bataille près d'Oporto.

Les derniers journaux d'Angleterre qui fournissent les nouvelles les plus fraîches sur cette expédition, laissent entrevoir que le succès de don Pedro dans l'affaire du 22 juillet, n'a pas été si considérable qu'on le disait. Le 24, deux jours après cette bataille, son armée n'était pas en marche pour Lisbonne. Il paraît avoir reçu un échec,

et chacune des deux armées réclamait la victoire. Il paraît certain que les habitants du pays ne sont pas fort attachés à la cause de Don Pedro.

Les journaux de Buenos-Ayres (Amérique méridionale) du 14 juillet, annoncent une nouvelle révolution à Montevideo dans les journées qui précèdent le 29 juin. La comète de M. Encke a été vue de Buenos-Ayres le 2 juin dans la constellation d'Eridane. On peut à peine la distinguer avec les meilleurs télescopes, et il paraît qu'elle a subi quelques grands changements.

Les nouvelles du Mexique ne laissent plus de doute que Santa-Anna s'est emparé de tout le pays. Une personne chargée d'appeler à la présidence du pays, M. Pedraza, maintenant à Washington est arrivé aux Etats-Unis.

Des journaux de La Chine du 20 avril sont parvenus à Boston le 9 courant.

Des troubles sérieux ont éclaté dans l'empire chinois ; un chef rebelle, Le-te-ming s'est déclaré dans les provinces septentrionales empereur des Chinois, à la suite de la mal administration de l'empereur régnant, Taou-kiang. On avait expédiées des forces considérables contre eux, et dans une affaire près de 3 000 des soldats de l'empereur succombèrent. On pensait cependant que la rébellion serait supprimée et que comme à l'ordinaire des traitres tromperaient le nouveau prétendant au trône.

Le courrier de Halifax arrivé hier, était porteur de la malle anglaise du mois d'août. Les nouvelles de Londres vont jusqu'au 5, le paquebot ayant eu une courte traversée de 27 jours.

Une lettre de la maison de Gates & cie. de Montréal publiée dans les journaux d'Albany donne le tableau suivant des sépultures à Montréal, du 11 juin au 1er septembre. On pense que cette lettre inclut les sépultures par suite de toutes descriptions de maladies :

" Dans le cimetière protestant du 11 juin au 24 août,	1050 sépultures
" Dans les cimetières catholiques, du 10 juin au 1er septembre,	1670 dito
" Ajoutez celles aux Plaines de Ste. Anne près d'un des hôpitaux pour les colériques	100 dito
" Total	2820 dito

" Il paraît qu'un sur dix des habitants, même en y comprenant la population passagère, a succombé en moins de trois mois à Montréal."

L'élection de la Bassa-ville est commencée ce matin à dix heures. Les candidats sont MM. Vanfelson, McCallum, et Dubord. Les hustings ont été érigés devant la porte de l'église, marché de la Bassa-ville.

Après les formalités d'usage ; M. McCallum adressa les personnes assemblées, qui étaient en assez grand nombre.

M. Dubord prit aussi la parole. M. Vanfelson déclara avoir péché, mais il se fiait sur la générosité des Canadiens, qui savaient pardonner. Il dit qu'il s'accordait sur toutes les questions principales avec la majorité de la chambre.

M. le docteur Tessier, après une courte allocution, se retira de l'élection.

Voici l'état des suffrages à l'ajournement :  
M. Vanfelson, 121  
M. McCallum, 67  
M. Dubord, 13

Nous renvoyons aux particularités tirés des journaux de Montréal de l'arrestation des militaires qui ont fait feu sur les atteroupements du 21 mai. On s'attend que le premier steam-boat apportera la nouvelle que la cour aura mis les détenus à leur liberté.

Nous apprenons que M. le chef des douanes à Québec s'est adressé hier matin à la commission de santé, afin de savoir s'il pouvait endosser sur les acquits des bâtiments, que le coléra avait disparu à Québec. La commission n'avait pas rendue de réponse hier soir.

Nous apprenons qu'une partie du bagage de M. le procureur général Stuart, est arrivé de Londres ces jours derniers sur l'*Africaine*, venant de ce port. Des lettres de la fin de juillet, annoncent qu'il n'avait été adopté au bureau colonial à cette date, aucune démarche définitive sur les plaintes contre cet officier public.

Le trois-mâts *Marquis de Huntley*, du port de 600 tonneaux, qui est arrivé ici samedi soir d'Oporto, était un des bâtiments-transportés de l'expédition de Don Pedro. Après avoir déchargé des troupes à Oporto, il se rend à Québec pour charger une cargaison de bois. On attend d'Oporto, dans le même but, six ou sept autres bâtiments de la même expédition.

Un journal de Londres du 4 août annonce que l'hon. M. D. B. Viger agent pour cette province, avait travaillé avec Lord Goderich au bureau des colonies la journée précédente.

La nouvelle a été recue hier que la Barque *Flora* allant de ce port à Padstow, a dernièrement fait écho près du phare sur la pointe S. O. d'Anticosti. La *Flora* transportait deux veufs, deux veuves, et dix-neuf orphelins envoyés en Europe aux frais des citoyens de Québec. Il paraît que les personnes abord se sont sauvées avec la vie.

Depuis quelque temps des personnes ont fait circuler des quantités considérables de sols fabriqués, dit on ici dans ce but. Ces sols sont d'un cuivre très détérioré, et il en faut cinq pour contrebalancer un penny ou denier anglais. On commence assez généralement à refuser de les prendre.

M. Paola Brown, noir émancipé, et agent des colons à Colbornesburg, Haut-Canada, est à Québec depuis plusieurs jours. Il a été député par ses frères dans le but de recueillir une aide pour la construction d'une église et d'une maison d'école à Colbornesburg. On se rappelle que ces colons sont en grande partie des noirs émancipés, qui furent forcés de quitter l'état d'Ohio par suite de lois lancées contre eux. On cite comme étant très louable l'industrie et le caractère paisible des nouveaux colons.

Quelques décès ont de temps à autre encore lieu à Québec par suite du coléra. L'état sanitaire de la ville est cependant amélioré de beaucoup, et on parle à peine à la maladie.

La température depuis les derniers dix jours a été très inconstante, et il n'est survenu que deux ou trois belles journées. Les grains sont déjà très tardifs, et ce temps les exposent encore aux gelées qui pourront suivre les dernières pluies. Il ne fait cependant pas froid.

## Passagers.

Dans le paquebot de Londres parti le 1er août et arrivé à New-York, T. W. Wilson, ecr. dernièrement nommé à la charge de Grellier de la couronne.

Dans le paquebot anglais arrivé à Halifax H. J. Caldwell, ecr. membre du comté de Dorchester. A Boston venant de Halifax au Canada, M. le juge Uniacke, un des juges de Montréal.

## MARIÉ.

A Montréal, le 25, M. Joseph Hilarion Jobin, étudiant en droit, à domicile à Rachel Charlotte Desautels, fille unique de feu Joseph Desautels, ecr. N. P. A la Rivière du Loup, mardi dernier, M. Joseph Frigon, marchand, à domicile Louise Julie Hermine Walker, tous de l'endroit.

